



CENTRE DE SANTÉ
Marie-Paule-Sioui-Vincent

40, rue Chef Simon-Romain
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418 842-6255
Télécopieur : 418 842-8628
www.wendake.ca

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4^E ANNÉE DU PRIMAIRE

Objet : Programme de vaccination en milieu scolaire

Le programme de vaccination du Québec offre gratuitement des vaccins à tous les jeunes de la 4^e année du primaire. Les vaccins suivants seront offerts : le vaccin contre les hépatites B et A et le vaccin contre les virus du papillome humain (VPH). Nous vous invitons à prendre connaissance des informations ci-dessous qui expliquent ce programme de vaccination.

LE PROGRAMME DE VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE B

L'hépatite est une maladie grave du foie. Elle peut être causée par des virus.

- **Le virus de l'hépatite B** se transmet par le contact d'une muqueuse ou d'une plaie avec le sang, le sperme ou les sécrétions vaginales d'une personne infectée (ex. : au cours de relations sexuelles non protégées, de partage de seringues ou de matériel d'injection chez les utilisateurs de drogue ou au cours de séances de tatouage ou de « body piercing » si le matériel utilisé n'est pas stérile).
- **Le virus de l'hépatite A** se transmet lorsqu'on consomme de l'eau ou des aliments crus ou pas assez cuits contaminés par les selles d'une personne infectée. Par exemple, lorsqu'une personne infectée ne se lave pas les mains après être allée aux toilettes et qu'elle prépare des aliments.
- Il existe aussi d'autres virus (ex. : celui de l'hépatite C) causant des hépatites et pour lesquels il n'y a pas de vaccin.

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre l'hépatite B.

- Un programme de vaccination contre l'hépatite B en 4^e année du primaire existe au Québec depuis 1994. Suite à son implantation, une baisse très importante des cas d'hépatite B a été constatée.
- Le vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A est un vaccin efficace et sécuritaire.
- Les experts de l'Institut national de santé publique du Québec et de l'Agence de santé publique du Canada, recommandent la vaccination contre l'hépatite B chez tous les jeunes avant qu'ils ne soient actifs sexuellement.

Vous trouverez plus d'information sur la vaccination et les maladies évitables par la vaccination sur le site Internet du MSSS à l'adresse suivante :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?accueil



LE PROGRAMME DE VACCINATION CONTRE LES VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN (VPH):

Les VPH sont parmi les virus les plus répandus dans le monde. Il existe de nombreux types de VPH susceptibles d'infecter différentes parties du corps. Au cours de sa vie, il est possible d'être infecté par plus d'un type de VPH à la fois et d'être infecté plus d'une fois. Les VPH sont aussi la cause de presque tous les cancers du col de l'utérus et de l'anus. Les VPH se transmettent facilement par contact cutané (peau à peau) au cours d'une activité sexuelle, même sans pénétration. Il s'agit de l'infection transmissible sexuellement (ITS) la plus fréquente. Bien que l'infection puisse disparaître d'elle-même avec le temps, elle peut persister plusieurs mois sans présenter de signes ni de symptômes. Lorsque c'est le cas, les VPH peuvent infecter le col de l'utérus et de l'anus ainsi entraîner des lésions.

D'autres types de VPH peuvent provoquer l'apparition de verrues génitales (aussi appelées condylomes) qui peuvent être ou non visibles à l'œil nu. Bien qu'elles ne causent pas de cancer et que généralement elles finissent par disparaître d'elles-mêmes, ces verrues génitales peuvent nécessiter plusieurs consultations médicales et des traitements douloureux.

L'objectif principal du programme de vaccination contre les VPH est de prévenir le cancer du col de l'utérus ainsi que d'autres maladies associées aux VPH. Pour assurer une protection maximale, le vaccin doit être administré avant le début des relations sexuelles. L'offre de vaccination gratuite contre les VPH en milieu scolaire en 4^e année du primaire permettra de mieux rejoindre les enfants et de les vacciner avant le début des relations sexuelles. Le vaccin est très efficace et sécuritaire.

Le vaccin contre les VPH n'offre aucune protection contre les autres infections transmises sexuellement (ITS). Le port du condom demeure le meilleur moyen de prévenir l'ensemble des ITS. Toutefois, comme il ne couvre pas la peau autour des organes génitaux, la transmission de VPH demeure possible.

Vous trouverez de l'information au sujet des VPH et de la vaccination contre les VPH à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/formation>.

Les dates prévues de vaccination pour les élèves de votre classe sont :

1^{ère} dose : 10 octobre 2018

2^{ème} dose : 17 avril 2019

FORMULAIRE D'AUTORISATION

Dès la fin septembre prochain, les parents recevront un formulaire d'autorisation à la vaccination contre l'hépatite A et B et contre les VPH.

Une fois le formulaire d'autorisation complété et signé par un parent, il doit être rapporté à l'école pour le **05/10/2018 en même temps que le carnet de vaccination.**

Votre collaboration est essentielle pour la collecte de ces formulaires.



EFFETS SECONDAIRES DES VACCINS:

La plupart des jeunes n'ont aucun effet secondaire après l'administration d'un vaccin. Cependant, certaines réactions, habituellement causées par la crainte de l'injection, peuvent se produire dans les minutes qui suivent la vaccination;

Une période d'observation de 15 minutes par l'infirmière de l'école est donc obligatoire.

Il y aura un jeu de Bingo supervisé avec cadeau surprise pour tous les élèves de 4^e année, pendant le temps d'attente de 15 minutes post vaccination.

Aussi il est important de prendre au bon déjeuner

Porter un gilet à manches courtes

Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à l'infirmière scolaire de l'école:

Nancy Duchesneau inf.

Téléphone : 418 842-6255 poste 1121 ou 3307

par courriel : nancy.duchesneau@cnhw.qc.ca

Pour plus d'information, vous pouvez aussi consulter le site Internet : www.msss.gouv.qc.ca/vaccination

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre contribution à la promotion de la santé des jeunes du Québec.

Nancy Duchesneau
Infirmière



APPORTER LE CARNET DE VACCINATION S.V.P